



## Séparation avec enfant

-----  
Par Meister W

Bonsoir tout le monde je présente ma situation jeune et heureux papa d'un enfant de bientôt 3 mois malheureusement madame a pris ma décision de l'élever seul donc actuellement je suis dans une situation de conflit elle est bien sûr partie avec me petit et m'impose toujours des choses pour pas me faciliter la tâche , nous conversons sur messenger mais sa tourne vite au vinaigre quand je parle du petit elle tourne très vite la conversation vers elle , et donc forcément a un moment donné elle a remarqué que plus elle montait dans les tours plus elle me donnait des éléments qui pourrait la nuire pour plus tard. Maintenant elle me demande mon adresse mail pour converser mais je n'en ai pas envie car si urgence elle fera comment le temps que je lisent mes mails ils peut se passer beaucoup de chose et sa me mets encore plus de distance avec mon fils du coup je me tourne vers vous pour savoir si elle a le droit de faire ceci et si je peux pas trouver une solution à cela . Je sais c'est peut-être bête mais tant que j'ai cette conversation messenger elle fait des erreurs utiles pour récupérer la garde de mon fils en espérant que la jaf sera compréhensif envers ma situation ... je m'en remets à vous et vous remercie d'avance pour vos réponses qui me seront peut-être utile, et bonne soirée.

-----  
Par ESP

Bonsoir  
Étiez vous mariés?  
Comme vous l'évoquez, le JAF a un rôle à jouer.  
L'avez vous déjà contacté?

-----  
Par Meister W

Non nous étions en concubinage, malheureusement non je n'ai pas encore contacté la JAF étant donné que mon avocat lance une procédure de test de paternité cars madame a menti sur bien des choses en plus d'avoir beaucoup de secret avant de s'être installé chez moi , cars oui elle c'est installé chez moi dès que j'ai appris qu'elle était enceinte.

-----  
Par ESP

Vous n'êtes donc pas certain d'être le père de l'enfant.  
Il est urgent d'attendre, mais votre avocat sait quoi faire sur le plan juridique.

-----  
Par Meister W

Attendre oui mais en attendant je ne peux voir cette enfant pour lequel je suis attaché, hé si il serai le mien que je ne l'ai plus vu depuis des mois le il n'y aura plus de lien entre lui et moi la JAF ne me confiera jamais la garde à moi dans cette situation là où bien ?

-----  
Par Meister W

Attendre oui mais en attendant je ne peux voir cette enfant pour lequel je suis attaché, hé si il serai le mien que je ne l'ai plus vu depuis des mois le il n'y aura plus de lien entre lui et moi la JAF ne me confiera jamais la garde à moi dans cette situation là où bien ?